Assemblée générale du 4 août 2015

Tout d'abord, je veux remercier et féliciter Monsieur Danjon pour ses explications, bien sûr, mais surtout pour ses initiatives. Vous vous souvenez de notre combat contre les élevages de saumons en 2002. Les études que nous avions alors menées nous avaient convaincus de la nocivité de ces fermes d'élevage intensif qui se pratiquent en Norvège et dans une moindre mesure en Ecosse. Le projet de M Danjon a un tout autre intérêt, et pourra , nous en sommes convaincus, révolutionner la culture du poisson d'élevage, et donner ainsi satisfaction à la fois à nos consciences et à nos estomacs...

Depuis notre dernière assemblée générale, votre Conseil a eu l'occasion, comme à l'accoutumée, de se pencher sur de nombreux sujets. Sans entrer dans le détail, je dirai un mot des principaux.

En premier lieu, et comme j'ai eu l'occasion de le dire à plusieurs reprises, notre appartenance aux instances du Pays (personne morale qui reçoit les subventions européennes et les redistribue sur dossiers de projets) nous conduit à élargir notre champs d'analyse et de réflexion dans la mesure où nous participons à des réunions de travail dont l'objet est parfois fort éloignés du nôtre (la santé, les transports etc). C 'est ainsi que nous avons reçu un questionnaire émanant des autorités régionales concernant les priorités que nous estimions être celles de notre région pour les six ans à venir. Ce questionnaire nommé Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) a été également transmis au" Pays". Nous y avions notamment privilégié le développement des techniques modernes de communication et la formation des particuliers à l'internet. En un mot, le haut débit qui est devenu la condition sine qua non de l'implantation d'entreprises dans nos régions, c'est-à-dire, tout simplement du développement de l'emploi.

Nous avons eu la satisfaction de voir que nos réponses étaient en accord avec la stratégie finalement retenue par le Pays.

Cependant nous sommes aujourd'hui très perplexes pour ne pas dire perturbés de constater que nos élus ne sont pas arrivés à se mettre d'accord sur le pays « Trégor-Goélo » qui n'existe plus depuis que Paimpol s'est rapproché de Guingamp et que la presqu'île, de son côté, se donne à Lannion. Le Trieux redevient une frontière administrative qui ne correspond à rien, alors que ce devait être un trait d'union !

Désormais nous aurons un SCOT sur la rive droite du Trieux et une autre sur la rive gauche !!! On croit rêver.

Dans un autre domaine, nous avons été amenés à étudier la fameuse affaire de la dune de la baie de Lannion. Je vous ai écrit nos conclusions dans ma dernière lettre de printemps mais je vous dois une explication plus détaillée

. Vous vous souvenez que le « Peuple des Dunes » critiquait violemment la récupération du sable coquillier à des fins commerciales par la CAN (Compagnie

Armoricaine de Navigation), de Pontrieux. Avec notre ami Marc de la Forest Divonne, nous sommes donc allé voir l'entreprise visée pour entendre leur version.

La CAN exploite plusieurs gisements notamment à la Horaine (212000m3), un petit de 2000m3 en association avec notre Benco, et un autre plus à l'ouest vers Morlaix. La dune de Lannion présente une opportunité intéressante par sa proximité et sa qualité. Le sable coquillier est assez rare. Il est utilisé pour l'amendement des terres agricoles. C'est un des rares amendements naturels (pas de Monsanto !).
La CAN a échangé de nombreux dossiers avec les deux ministères de l'Economie et de l'Ecologie sur cette affaire.et j''ai pu prendre connaissance du rapport établi par les deux experts désignés pas les deux ministres, d'où il ressort beaucoup de choses intéressantes.
- en premier lieu que, selon les conclusions des experts, le projet ne présentait pas de réels dangers pour l'environnement..
-que le projet initial qui consistait à « raboter » en vingt ans 400000m3/an soit 8 millions de mètres cubes sur une dune représentant 186 millions de mètres cubes (soit 4,30%) a été réduit à la demande du ministre à 250000m3/an sur 15 ans soit 3,75millions de m3, c'est-à dire 2% du volume de la dune.
On voit la réalité d'aujourd'hui : il s'agit d'un projet qui va **dimminuer la dune de 2%.**
Peut-on sérieusement s'inquiéter du trait de côte ?
Nous avons préféré ne pas suivre le peuple des dunes dans son combat.

Dans un autre domaine, nous nous sommes intéressés à plusieurs questions concernant l'estran et le littoral. En effet, il nous est apparu que plusieurs problèmes se posent, qui nuisent à une jouissance paisible, pour tous les usagers et vacanciers, des plages et autres lieux maritimes durant l'été.

Nous avons notamment repéré plusieurs "délaissés ostréicoles", dans la zone de Pleubian et Lanmodez. Que sont ces "délaissés"? Il s'agit de structures métalliques, en forme de tables, installées par les ostréiculteurs pour y disposer des sacs de naissains ou de petites huîtres afin de favoriser leur croissance en eaux vives, puis, abandonnées quand la concession n'est plus active.

Il s'agit aussi de piquets de métal, vestiges d'exploitations, qui sont très dangereux pour les nageurs, plongeurs, kayaks de mer et bateaux de plaisance, et qui peuvent de révéler très redoutables quand la mer les recouvre.

Nous avons aussi noté de nombreux désordres, comme la présence de plus en plus fréquente de véhicules qui stationnent sur les grêves, l'encombrement des cales pour la journée par des remorques venues déposer un canot à moteur, la présence de nos compagnons les chiens sur les plages où ils ne sont pas autorisés...

Toutes ces questions nous ont paru si préoccupantes que nous sommes allés voir en avril dernier Madame Siret-Joly, administratrice des Affaires Maritimes et directrice de la

Mer et du Littoral, qui nous a assuré que toutes ces questions seraient bien suivies, et que des mesures ne manqueraient pas d'être prises. Dont acte.

Tout récemment, les habitants de Kermouster ont eu la surprise de voir des goémoniers utiliser leur plage pour y débarquer du goémon et y faire manoeuvrer leurs tracteurs. La Mairie qui n'avait pas été informée par les Affaires Maritimes est immédiatement intervenue. Nous attendons la suite avec intérêt!

Nous pensons qu'il est important de réagir sur ces questions, faute de quoi notre environnement se dégradera très rapidement. C'est pleinement dans le rôle de vigilance des Copains du Trieux.

Rapport financier

Conseil d'Administration

Cette année arrivent à échéance les mandats de MM Destremau et Le Dantec.

L'un et l'autre soumettent leur candidature à votre approbation. Dans l'affirmative, leur mandat arrivera à échéance lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2017.

Résolutions

première résolution: L'assemblée approuve le rapport général et le rapport financier pour l'exercice 2014.

deuxième résolution: L'assemblée approuve la nomination au poste d'administrateur de MM Destremau. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

troisième résolution: l'assemblée approuve la nomination au poste d'administrateur de M Le Dantec. Son mandat p^rendra fin lors de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.